

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 61 (1973)

Heft: 2

Artikel: Au secrétariat

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES DE L'ALLIANCE

Les Nouvelles Brèves sont mortes, vivent les Nouvelles Brèves ! Cette publication a, en effet, cessé de paraître sous sa forme traditionnelle. Comme plusieurs d'entre vous le savent déjà, les Nouvelles Brèves ne seront plus photocopies, mais seront publiées, quatre fois par an dans le « Schweizer Frauenblatt SFB » et dans « Femmes Suisses ». Ces deux journaux leur réservent à cet effet une page spéciale.

Une fois de plus, l'explosion alarmante des frais a obligé le Comité de l'Alliance à prendre plusieurs mesures de rationalisation. Soulignons cependant que ce changement n'affecte que la forme de parution de nos Nouvelles Brèves et non leur contenu. Comme par le passé, nous informerons les membres de l'Alliance de tout ce qui concerne notre association, son Comité, son secrétariat, ses commissions et les publications parues.

Notre « Service de presse » est également affecté par les nouvelles mesures de rationalisation. Dès 1973, il paraîtra, une fois par mois, dans les deux journaux féministes de Suisse alémanique et de Suisse romande. Pendant toute une année, la Commission ad hoc pour l'étude du service de presse s'est penchée sur les problèmes qu'il soulève et a décidé finalement, en connaissance de cause, d'adopter cette nouvelle solution ; les deux journaux féminins réservent également une page spéciale à notre Service de presse. On pourra obtenir des tirages à part des monographies professionnelles. Il en sera de même de la « Chronique » qui ne paraîtra plus que tous les six mois. Nos membres et abonnés recevront les numéros des deux journaux dans lesquels paraîtront les Nouvelles Brèves et le Service de presse au lieu des feuilles multigraphiées.

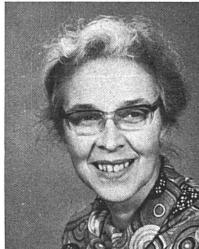
Relevons encore que les deux publications féminines qui nous ouvrent leurs colonnes ne se contentent pas de publier des articles conformes au goût du public ; elles s'efforcent également d'informer et d'instruire leurs lectrices. N'êtes-vous pas encore abonnée à « Femmes Suisses » ? Nous sommes certaines que ce numéro spécimen vous convaincra de souscrire un abonnement !

Les membres de notre bureau exécutif

Dans cette première page de l'Alliance paraissant dans « Femmes Suisses », nous pensons bien faire en présentant notre bureau exécutif. Ainsi, pour les



Regula Pestalozzi-Henggeler, née en 1921, à Zurich, a fait ses études de droit aux universités de Zurich et de Genève. Elle a obtenu son doctorat en 1948. Après un séjour aux Etats-Unis et après s'être consacrée à la première éducation de ses trois enfants, elle exerce maintenant la profession d'avocat en association avec son mari. Ses charges familiales s'étant allégées, elle a présidé de 1967 à 1970 la commission juridique du Centre de liaison zurichois. Elle en 1971 au Grand Conseil zurichois, elle est membre de sa commission des finances. Membre du Comité depuis 1968, elle préside d'Alliance depuis 1971.



Erika Eichenberger, née en 1918, est titulaire du diplôme d'infirmière en soins généraux de l'Ecole de la Croix-Rouge « Lindenhof » à Berne. En plus de son activité dans divers hôpitaux, elle a formé des infirmières-monitrices pour cours « soins au foyer ». Elle a présidé pendant 6 ans l'association bernoise des infirmières et infirmiers diplômés. En 1962, lors de la création du secrétariat central à Berne de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés (ASID), elle en a été la première secrétaire générale, poste qu'elle occupe encore aujourd'hui. Membre du Comité de l'Alliance depuis 1967, elle fait partie du bureau exécutif depuis 1971.

lectrices qui ne nous connaîtront pas encore très bien, l'Alliance cessera d'être une association anonyme. Elle aura au moins ces huit visages...



Bertha Betsche-Reber, née à Bâle en 1912, a reçu au « Lindenhof » à Berne, sa formation d'infirmière. Lorsque ses trois enfants furent entrés au collège, elle se consacra à diverses tâches d'intérêt public : la lutte contre l'alcoolisme l'a intéressée dès sa jeunesse. Elle a été appelée à faire partie du Comité de la Ligue suisse des femmes abstinentes, du Comité consultatif et de la Commission pour l'industrie hôtelière du Département de police de Bâle. Elle est vice-présidente de l'Union mondiale des femmes abstinentes. Elle est responsable depuis 1961 du bureau de consultation pour l'établissement de budgets à Bâle. Membre du Comité de l'Alliance depuis 1968, trésorière depuis 1971.



Jacqueline Berenstein-Wavre, née en 1921, habitant Genève et Lausanne, a fait ses études secondaires en France, puis a obtenu à l'Université de Genève une licence ès Sciences sociales. Elle est aussi assistante sociale diplômée de l'Institut d'Etudes sociales de Genève. Elle a été professeur et doyenne au Cycle d'Orientation jusqu'en 1970, date de son mariage, et donne actuellement des cours à l'Ecole d'infirmières de l'Hôpital universitaire de Lausanne. Elle conseillère municipale de la Ville de Genève sur la liste socialiste en 1963, elle présida ce Conseil en 1969. Proposée par les femmes socialistes suisses, Jacqueline Berenstein fut élue en 1971 par l'assemblée des déléguées au comité de l'Alliance. Elle préside le comité de gestion de Femmes suisses-Le Mouvement féministe.



Roland Gaillard, née en 1909, a fait ses études à Lausanne où elle a obtenu la licence ès lettres. Après avoir occupé divers postes dans l'enseignement privé et officiel, elle a dirigé, de 1955 à 1969, le Collège secondaire de Villamont à Lausanne. Elle collabore avec l'Alliance depuis 1965. Membre du Comité depuis 1961, elle a présidé l'Alliance de 1965 à 1971. Sa période de présidence a été marquée, entre autres, par la publication de l'Enquête sur les programmes scolaires, des études sur le service national des jeunes filles, et surtout par l'octroi du suffrage aux femmes suisses. Vice-présidente jusqu'en mai 1973, elle préside la commission pour les questions professionnelles. Elle représente le Conseil international des femmes auprès du Conseil économique et social à Genève.

Clara Feinstein-Rosenberg, née en 1915, habite Binningen (Bâle-Campagne) ; elle est mère de trois enfants. Elle a obtenu sa licence en sciences économiques à l'Ecole de hautes études économiques de St-Gall, puis à l'Université de Berne, le doctorat en droit. Elle a travaillé au Tribunal de district de Zurich et à l'Institut suisse pour l'étude des relations économiques internationales des structures et des marchés à l'Ecole de hautes études économiques et sociales de St-Gall.



Elisabeth Bühlert-Witschi, Liebefeld Berne, est née en 1920. Elle a obtenu le Brevet de maîtresse secondaire à l'Université de Berne avec la mention langues et histoire. Elle doit son expérience des problèmes actuels de l'éducation à son activité dans l'enseignement primaire et secondaire. Elle est rédactrice au Service suisse aux bibliothèques et contribue au soutien et à la diffusion d'une littérature moderne pour la jeunesse. Membre du Comité de l'Alliance depuis 1968, elle en est la 2e vice-présidente. Elle est membre de la commission d'éducation.

Conseil International des Femmes (C.I.F.)

ASSEMBLÉE TRIENNALE

L'assemblée triennale du C.I.F. aura lieu à Vienne du 25 juin au 6 juillet 1973, comme déjà annoncé.

Ce lieu de réunion situé en Europe centrale représente une attraction pour les membres européens du C.I.F. ; c'est pourquoi il est plus prudent de réserver sa chambre d'hôtel assez tôt. La liste des hôtels et des possibilités d'excursions peut être obtenue au secrétariat de l'A.S.F.

sant que vous participerez à l'assemblée du C.I.F.) D'autres informations suivront.

A l'occasion de cette assemblée, la Commission permanente « Arts et Lettres » du C.I.F. se propose de publier une anthologie de poèmes écrits par des femmes. Elle a invité, à cet effet, les membres du C.I.F. — et parmi eux l'Alliance — à organiser un concours entre les poétes de leurs pays respectifs. Le jury instauré par le

DANS LES COMMISSIONS

La Commission pour l'étude des questions sociales s'est réunie à la fin novembre sous la présidence de Mme H. Schucany-Stokar, docteur en droit et membre du Comité. Elle s'occupera des problèmes des femmes seules : célibataires, veuves, divorcées ou séparées, avec ou sans enfant. Les travaux seront si possible menés en collaboration avec l'Institut sociologique de l'Université de Zurich. On est en train d'examiner dans quelle mesure la documentation à l'appui pourrait être réunie par les intéressées elles-mêmes.

**NOTEZ-LE DÈS MAINTENANT
L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉES DE L'ALLIANCE AURA LIEU A ZOUG, LE 5 MAI 1973
(OU LE 4 MAI) ET NON PAS LES 4 ET 5 MAI.**

Chaque membre d'une de nos associations et chaque membre individuel a le droit de participer à cette assemblée en tant que visiteur. L'inscription officielle se fera par l'A.S.F. Les intéressées voudront bien s'inscrire auprès de notre secrétariat. (Les réservations d'hôtel se font personnellement en précisant

Comité de l'Alliance a choisi parmi les 54 œuvres qui lui sont parvenues trois poèmes destinés à représenter nos trois langues officielles et les a transmis au C.I.F. Les auteurs de ces poèmes sont Mmes Simone Eberhard, de Lausanne, Heidi Keller, de Winterthour, et Maria Antonietta Piermartini, de Lugano.

La Commission ad hoc pour l'étude de l'interruption de la grossesse a présenté à ses membres un projet de prise de position à l'égard de l'initiative.

AU SECRÉTARIAT

Il était inévitable que le secrétariat soit aussi touché par les mesures draconiennes dont le budget de l'Alliance a fait l'objet. C'est ainsi que le Comité a décidé, après une période d'essai de six mois, de supprimer le poste des relations publiques créé récemment.

Fin novembre, M. Schläpfer, notre aide fidèle de l'« Action P » a quitté notre secrétariat pour raison d'âge.

TRAVAUX COURANTS

L'Alliance a répondu aux demandes de préavis suivantes :

- Nouveau régime d'assurance-maladie ;
- Appellation : « Madame » ou « Mademoiselle » ;
- Relèvement du nombre de signatures requis pour l'initiative et le référendum ;
- Projet de loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale (procédure de consultation).

Bienvenue

À ces deux nouveaux membres individuels : Mlle M. Schor, de Fribourg, et Mme Magda Neuweiler-Witte, de Gümligen.

Communiqué par l'Alliance de sociétés féminines suisses, Winterthurstrasse 60, 8006 Zurich.

ENTRE NOUS

C'est avec joie que nous avons appris l'élection honorable de Mme Margrit Bigler-Eggengerger, docteur en droit et membre du Comité de l'Alliance jusqu'en 1972, au poste de juge fédéral suppléant. C'est bien là une percée féminine, puisque Mme Bigler est la première femme figurant au nombre des membres du Tribunal fédéral.

UN DON : LA COLLECTION DEBRIT-LÜTHARDT

Mme Agnès Debrit-Vogel, Berne, ancienne membre du Comité de l'Alliance, a fait don à l'Alliance de sa collection qui comprend plus de mille biographies féminines. Elle a proposé de la nommer « Collection Debrit-Lüthardt » en hommage à Mme Gertrud Lüthardt qui a été sa collaboratrice pendant de longues années.

Cette collection est une véritable mine de notices, de coupures de journaux et d'illustrations concernant des femmes suisses ou des femmes de nationalité étrangère vivant en Suisse.

(Suite des nouvelles de l'Alliance en page 7.)